



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réglementation

Question écrite n° 132539

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de la défense et des anciens combattants sur les interrogations et inquiétudes des associations du monde combattant au sujet de la réécriture en cours du code des pensions militaires et des victimes de guerre. Ces associations craignent qu'il résulte de cette opération des modifications de fond non souhaitées pouvant remettre en cause des droits acquis. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132539

Rubrique : Pensions militaires d'invalidité

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants (secrétariat d'État)

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2012, page 3452

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)